

Journée de la Femme : vers la parité en conseil d'administration ?



À l'occasion de la journée internationale des droits de la Femme, l'Institut Français des Administrateurs ([IFA](#)) dresse un état des lieux de la place des femmes au sein des conseils d'administration

Où en est-on de la parité au sein des conseils d'administration ? À 5 ans de l'échéance de la loi Copé-Zimmermann, la question de la parité dans les cœurs de centre de décision des grandes entreprises semblent avoir bien avancé, même s'il reste du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de 40 % de personne du même sexe dans les conseils à horizon 2017. « En effet, fin 2011, le cap des 20% a été franchi dans les entreprises du CAC 40, alors que la loi imposait d'atteindre ce seuil intermédiaire en 2013 » explique Daniel Lebègue, Président de l'IFA.

Pourtant, la bataille de la parité dans les conseils d'administration était loin d'être gagnée. Dominique Druon, aujourd'hui administrateur associé au [Fonds Stratégique d'Investissement](#), a bien senti ce barrage « lorsque mes ambitions ont été d'atteindre des fonctions encore plus exécutives. C'était il y a environ 5 ans et cette réalité m'a motivée à agir ». Aliath, cabinet de conseil en gouvernance qui recrute des hauts profils féminins, est née de ce constat.

Les femmes concilient les points de vue

D'autant que, selon Mireille Faugère, Administrateur indépendant d'[Essilor](#) International et d'EDF (Présidente du Comité d'éthique), « les femmes, en général, apportent leur franc-parler, leur souci des équilibres de points de vue et ... leurs dossiers préparés ! ». Même constat du côté de Carine Salvy, administratrice et membre du comité d'Audit de [Poweo](#), les femmes jouent un « rôle de modérateur, souvent nécessaire quand la discussion s'enlise. Elle est plus à même d'apaiser les esprits, de concilier les points de vue, et de faire la synthèse des positions, afin que la discussion reprenne dans une ambiance plus calme.

Résultat, malgré la mauvaise humeur de certains administrateurs masculins à exécuter cette loi lors de sa présentation au Parlement, « l'arrivée d'un nombre plus important de femmes dans les conseils n'a pas engendré une baisse de la qualité » assure Daniel Lebègue. Et puis « dans un environnement économique devenu extrêmement mobile et souvent imprévisible, l'adaptabilité et l'éthique sont des atouts essentiels pour l'entreprise » précise Laurence Dors-Méary, administratrice de [Crédit Agricole SA](#), de [Cap Gemini](#) et d'[Egis](#).

En d'autres termes, en ce jour international de la Femme, suivez ce conseil de Dominique Druon : « osez l'ambition ! »

Tancrede Blondé

<http://www.widoobiz.com/actualites/journee-de-la-femme-vers-la-parite-en-conseil-administration/16309>